

PROCES VERBAL DE LA SEANCE DU 25 JUIN 2009

L'an deux mil neuf, le vingt-cinq juin à vingt heures, le conseil municipal, dûment convoqué le 19 juin 2009, s'est réuni sous la présidence de M. Lionel FAYE, Maire

Nombre de membres en exercice : 19

Nombre de membres présents : 12

Présents : Lionel FAYE , Maire – Pierre SELLA – Stéphanie VENTURA-FORNOS – Patrick PEREZ, adjoints – Florence GIROULLE – Patricia SIMON – Eric SOENEN – Jean-Luc MIARD – Catherine LARGETEAU – Xavier GRANGER – Sandrine GAYET – Bernard CAPDEPUY.

Pouvoirs : Philippe FRANCY à Lionel FAYE
Muriel EYRAUD à Patrick PEREZ.

Absents excusés : Michel AUDIBERT - Pierre BARDIN - Patrick SIMON - Raphaëlle COLES- Roland COIFFE.

Secrétaire de séance : Catherine LARGETEAU.

* * *

M. le Maire ouvre la séance et soumet à l'approbation le compte-rendu de la séance du 29 mai 2009. Il est approuvé et signé par les membres présents.

Il accueille ensuite Mme Corinne CASTAING, Présidente de l'Amicale des Jumelages.

JUMELAGE AVEC POLLA (Italie)

M. le Maire fait l'historique des jumelages avec le village de Ville-sur-Haine (Belgique) devenu depuis l'entité du Roelux et la ville de Steinenbronn (Allemagne). Cette dernière est également jumelée avec POLLA en Italie et lors d'une rencontre organisée à Quinsac pour les jeunes allemands, des jeunes italiens se sont joints à cette délégation. Des liens se sont créés entre nos deux villages...

Le nouveau comité de jumelages présidée par Mme Corinne CASTAING a décidé de relancer cette relation d'amitié et de l'officialiser par un jumelage entre les deux communes.

Le comité organise donc un séjour à Quinsac du 11 au 13 juillet pour les trois délégations avec une cérémonie officielle le 14 juillet au cours de laquelle sera signée la charte du jumelage.

Sur demande de M. le Maire, Mme CASTAING présente le programme détaillé des festivités et remercie la municipalité pour son soutien financier sans lequel cette rencontre n'aurait pas pu avoir lieu.

M. le Maire précise que la commune sera pavoisée aux couleurs des trois pays, que la charte du jumelage enluminée sera remise au maire de Polla avec la clé symbolique du village.

Il précise également la participation du Conseil Municipal Jeunes qui fera un discours de bienvenue dans chacune des langues et remettra un cadeau à chaque délégation.

M. le Maire propose au Conseil Municipal de délibérer ;

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Entendu l'exposé de M. le Maire;

Considérant que les jumelages contribuent à développer des liens d'amitiés entre les peuples, favorisent leur compréhension mutuelle et constituent ainsi des éléments positifs pour le maintien de la paix entre les nations;

Le CONSEIL MUNICIPAL, à l'unanimité :

- Décide de jumeler la commune avec celle de POLLA en Italie
- Autorise M. le Maire à signer le serment de jumelage dont un exemplaire est annexé à la présente délibération.

Après ce vote, M. le Maire fait part de sa fierté pour la commune de voir se concrétiser ce jumelage avec POLLA.

Mme CASTAING a prévu, pendant ce séjour, de réunir les représentants des trois municipalités pour réfléchir ensemble sur les grands axes (culturel, sportif, échanges, tourisme etc....). Elle souhaite également associer le Conseil Municipal Jeunes à cette réflexion.

M. le Maire la remercie pour son intervention.

CREATION D'UN POSTE D'ADJOINT D'ANIMATION A TEMPS NON COMPLET

M. PEREZ expose qu'il est nécessaire de régulariser un emploi temporaire créé au service école pour une intervention entre 12 h et 13 h 30 à la cantine.

L'agent qui l'occupe ne peut plus bénéficier de ce type de contrat qui prend fin le 31 août 2009.

Le CONSEIL MUNICIPAL,

Vu la loi modifiée n°84-53 du 26 janvier 1984 portant dispositions statutaires de la Fonction Publique Territoriale,

Vu le décret n°87-1107 du 30 décembre 1987 modifié relatif à l'organisation des carrières,

Après en avoir délibéré, décide, à l'unanimité,

- la création d'un poste d'adjoint d'animation de 2^{ème} classe à temps non complet (9/35^{ème}) échelle 3 de rémunération, à compter du 1^{er} septembre 2009.

- De modifier comme suit le tableau des effectifs de la filière animation :
 - effectif actuel du grade : 2
 - effectif nouveau du grade : 3

QUESTIONS DIVERSES

-Convention Aménagement Ecole (CAE) : M. PEREZ annonce que le projet évolue et que très certainement une seconde convention d'aménagement école sera nécessaire pour terminer le programme souhaité.

La première partie des travaux sera consacrée à :

- la réalisation de nouveaux sanitaires (avec démolition des anciens)
- la construction d'une salle d'évolution
- l'agrandissement et la réfection des salles de classes de maternelle.

Les travaux d'agrandissement du restaurant scolaire et l'aménagement des classes de l'école primaire concerneront la seconde CAE.

La salle d'évolution actuelle est reprise par la mairie pour y installer l'accueil. De ce fait, l'école n'aura pas de salle d'évolution pendant quelques mois.

L'installation de préfabriqués sera nécessaire le temps des travaux dont le démarrage est prévu à l'été 2010.

Bibliothèque : Mme VENTURA-FORNOS présente le profil de la future employée à la bibliothèque qui prendra ses fonctions le 24 août pour une durée hebdomadaire de 20 heures. Elle présente l'organisation prévue pour l'ouverture au public et aux scolaires, étant entendu que l'informatisation de la bibliothèque ne sera effective qu'en début d'année prochaine.

Sports : Mme SIMON a participé aux réunions de la commission communautaire et annonce le début des travaux de réfection du terrain de basket extérieur et l'installation des paniers vers le 4 septembre. Elle demande qu'il soit prévu l'installation d'obstacles pour empêcher la libre circulation des scooters et autres sur le terrain.

Elle rapporte un incident qui a eu lieu devant l'accès à la salle des sports ; une automobiliste a subi des dégradations sur son véhicule. Elle redemande la pose d'un panneau « parking salle des sports » au square Magna afin d'éviter un stationnement rue Henri Chivaley.

Une rencontre avec les riverains doit être organisée. Compte tenu de son emploi du temps, elle ne peut pas les recevoir avant septembre.

Conseil Municipal Jeunes : M. CAPDEPUY fait le bilan des projets du Conseil Municipal Jeunes qui s'articulent autour :

- du jumelage
- d'une sortie VTT
- de la journée du livre
- d'une promenade sur l'Ile de Lalande.

Voirie: M. SELLA informe ses collègues de la réalisation des travaux de réfection de voirie chemin du Port et de la Rigaudière. Les travaux d'éclairage public le long du CD 10 sont pratiquement terminés. En ce qui concerne la réfection de la Croix de la Mission, il attend la visite de l'expert de l'assurance.

Amédée Roques: Habitant de Quinsac et adjoint de la commune de 1947 à 1965, il a rédigé pendant la guerre de 1914 un livret où il relate ses mémoires. M. GRANGER propose de l'éditer. Accepté à l'unanimité.

La séance est levée à 21 h 55.